

**Arrêté du ministre de l'agriculture du 28 novembre 1995,  
fixant les modalités de marquage des envois de  
mollusques bivalves vivants.**

Le ministre de l'agriculture,

Vu le décret du 3 juillet 1941 relatif à la pêche et à la culture des coquillages et fruits de mer,

Vu la loi n° 94 13 du 31 janvier 1994 relative à l'exercice de la pêche,

Vu le décret n° 95-1474 du 14 août 1995 portant désignation de l'autorité compétente en matière de contrôle technique à l'importation et à l'exportation des produits de la pêche et agréage des locaux,

Vu l'arrêté du ministre de l'agriculture du 28 novembre 1995, fixant les règles sanitaires régissant la production et la mise sur le marché des mollusques bivalves vivants,

Arrête :

Article premier. - Tous les colis d'envoi de mollusques bivalves vivants doivent être munis d'une marque sanitaire permettant de connaître à tout moment, durant le transport et la distribution jusqu'à la vente au détail, l'identification de leur centre d'expédition.

Art. 2. - La marque doit comprendre les informations suivantes :

- le pays expéditeur
- l'espèce des mollusques (appellation commune et appellation scientifique)
- l'identification du centre d'expédition par le numéro d'agrément délivré par l'autorité compétente
- la date du conditionnement.

Art. 3. - La marque sanitaire peut être imprimée sur l'emballage ou sur une étiquette séparée fixée à l'emballage ou placée à l'intérieur. Elle peut être aussi du type à fixation par torsion ou agrafe. Les marques sanitaires auto-adhésives ne peuvent être utilisées que si elles ne sont pas détachables.

La marque sanitaire ne doit être employée qu'une seule fois et ne doit pas pouvoir être transférée.

Art. 4. - La marque sanitaire doit être résistante et imperméable et les informations qu'elle comporte doivent être lisibles, indélébiles et en caractères aisément déchiffrables.

Art. 5. - Les marques sanitaires fixées aux colis d'envois de mollusques bivalves vivants qui ne sont pas fractionnées en colis unitaires pour le consommateur doivent être conservées par le détaillant au moins 60 jours après le fractionnement du contenu de l'envoi.

Tunis, le 28 novembre 1995.

*Le Ministre de l'Agriculture*

**M'hamed Ben Rejeb**

*Vu*

*Le Premier Ministre*

**Hamed Karoui**

## **MINISTERE DES COMMUNICATIONS**

### **Liste des agents à promouvoir au grade d'inspecteur des PTT au titre de l'année 1994**

El Houcine Gouider  
Abdelkarim Ziadia.

### **Liste des agents temporaires de la catégorie "A2" à titulariser dans le grade d'inspecteur des PTT au titre de l'année 1994**

Mongia Naânaâ.

### **Liste des agents à promouvoir au grade d'attaché d'inspection au titre de l'année 1994**

Habib Tekaya  
Taoufik Baccouche  
Ameur Ajimi.

### **Liste des agents à promouvoir au grade d'ingénieur adjoint au titre de l'année 1994**

Anes Aïssa  
Salah Miraoui  
Ali Ben Cheikh  
Ali M'barek  
Ali Binous.

### **Liste des agents à promouvoir au grade de programmeur au titre de l'année 1993**

Halima Sahbani.

### **Liste des agents temporaires de la catégorie "B" à titulariser dans le grade de contrôleur des PTT au titre de l'année 1994**

Hayet Oueslati.

### **Liste des agents à promouvoir au grade d'opérateur chef des télécommunications au titre de l'année 1994**

Hassen Boulakhras  
Zohra Melliti  
Zohra Srasra  
Fattouma Fajjari  
Latifa Regaieig.

### **Liste des agents à promouvoir au grade d'opérateur au titre de l'année 1993**

Barkana Saïdi née Jaballah  
Chelbia Abid née Rouis.

### **Liste des agents temporaires de la catégorie "D" à titulariser dans le grade d'opérateur des télécoms au titre de l'année 1994**

Leïla Cherif.

### **Liste des agents temporaires de la catégorie "D" à titulariser dans le grade d'agent d'exploitation au titre de l'année 1994**

Monia Ben Ammar.

### **Liste des agents temporaires de la catégorie "C" à titulariser dans le grade d'agent d'exploitation au titre de l'année 1994**

Abdelaziz Kouailia  
Abdessalem Trabelsi  
Mohamed Jaâfar  
Riadh Ben Younès  
Mohamed Ali Lajnef.

### **Liste des agents à promouvoir au grade de facteur chef au titre de l'année 1994**

Taïeb Ben Belgacem  
Aleya Messaoud  
Ammar Harbaoui  
Oula Lammouchi  
Mahmoud El Amri.